

FICHE D'INSCRIPTION DERNIER TRIMESTRE EN OPTIMIST SOCIETE DES REGATES CALEDONIENNES



SRC Centre international de voile

27 promenade Pierre Vernier - BP 2721 - 98846 NOUMEA cedex

Contact club : 27.67.00 - src.nc98@gmail.com - Mathieu : 76.47.89

<http://www.srcnoumea.org> - Fb : SRC Nouméa Sailing - insta : srcnoumea

PERSONNE A INSCRIRE

Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Sexe : F M

Nom du tuteur légal désigné comme membre actif de la SRC pour un enfant mineur :			
Nom :	Prénom :		
Adresse :			
Téléphone :	Email :		
N° de licence :	Club :		
Propriétaire : Oui Non	Type de bateau :	N° d'emplacement :	

GROUPES

Cours	Tarif année 2019	Tarif mensuel	Réduction propriétaires (à déduire du forfait annuel)
Loisir samedi matin de 8h30 à 11h30. <i>Bateau loisir mis à disposition</i>	110 000 F	11 000 F/mois	-
Ecole de sport mercredi de 13h30 à 16h30 <input type="checkbox"/> ou samedi de 13h30 à 16h30 <input type="checkbox"/> <i>Bateau mis à disposition</i>	120 000 F	12 000 F/mois	20 000 F
Compétition de 13h30 à 16h30 le mercredi <u>et</u> le samedi <i>Bateau non fourni</i> Pour les jeunes inscrits en classe CHAM le vendredi, cours du mercredi uniquement	160 000 F	16 000 F/mois	40 000 F
Mercredis pédagogiques mercredi de 8h30 à 11h30	25 000 F (10 mercredis)	Possibilité de prendre un carte 5 séances à 12500 F	

Réduction supplémentaire famille : Remise de 10% pour le deuxième enfant de la même fratrie

NB : Si les conditions météorologiques ne permettent pas de naviguer, des cours théoriques pourront être dispensés par les moniteurs.

REGLEMENT

Montant total à régler	
Mode de règlement	
<i>Préciser le(s) n° de chèque(s)</i>	

Fait à Nouméa, le

Signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »



AUTORISATIONS ET ATTESTATIONS PARENTALES

Je soussigné(e) Nom..... Prénom :

Représentant légal de Nom..... Prénom :

Lien de parenté :

- autorise l'enfant à **participer aux activités** (entraînements, stages, animations et régates) organisées par la Société des régates calédonniennes.
- autorise, **en cas d'urgence**, la conduite de cet enfant dans un établissement hospitalier ou toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- déclare prendre connaissance du **règlement intérieur** affiché dans l'école de voile.
- joins un **certificat médical** lui permettant de pratiquer la voile en entraînement et en compétition.

Nom du médecin traitant :

Personnes à prévenir en cas d'accident :

(Nom, prénom, téléphone)

(Nom, prénom, téléphone)

J'atteste également que :

- Pour les enfants de 16 ans et plus : l'enfant précité est apte à plonger puis à nager au moins 50 mètres.
- Pour les enfants de moins de 16 ans : l'enfant précité est apte à s'immerger puis à nager au moins 25 mètres.

Autorisation de quitter le club :

- J'autorise mon enfant à quitter le club par ses propres moyens (seul)
- Je n'autorise pas mon enfant à quitter le club par ses propres moyens (seul)

Fait à Nouméa, le :

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »



DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e), Nom:..... Prénom :

- autorise / n'autorise pas la SRC à photographier et filmer ma fille / mon fils pendant les cours et régates organisées par le club
- autorise / n'autorise pas la SRC à exploiter une photographie ou une vidéo de ma fille / mon fils sur son site internet, blog ou compte facebook.

Fait à Nouméa, le :

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

EQUIPEMENT PERSONNEL

Le skipper devra obligatoirement se munir de l'équipement de protection suivant (non fourni par le club): casquette, chaussons, protections anti UV (lycra), lunettes de soleil.

Le club se décharge de toute responsabilité concernant ces équipements qui sont sous la surveillance du skipper.

Fait à Nouméa, le :

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »